

# Les entrepreneurs boostent la croissance

**Les Français ont le goût d'entreprendre. Atteignant le chiffre de 322 000, les créations d'entreprise ont augmenté de 13% en 2007. Et cette vigueur entrepreneuriale se traduit également en termes d'emplois.**

Les Français ont des idées... des idées d'entreprise. Et c'est peut-être l'atout le plus précieux pour l'avenir de notre pays. On peut dater assez précisément l'envol de ce désir d'entreprendre : 2002. L'année où les lois dites « Dutreil » ont modifié profondément le paysage économique, en mettant la création d'entreprise sur le devant de la scène, en démontrant qu'elle était accessible à « Monsieur Tout le monde », en diminuant les risques et en élargissant les moyens de financement, notamment par l'accès à des réseaux d'appui. L'invention de l'EURL « à 1 euro » en est le symbole, elle qui a enfin permis d'adapter le besoin en capital à la nature de l'activité. En parallèle, un nombre croissant de chômeurs qualifiés se sont intéressés à la création d'entreprise, grâce à la réforme de l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise (ACCRE) et aux aides proposées aux futurs entrepreneurs. Les bénéficiaires de l'ACCRE sont aujourd'hui près de quatre fois plus nombreux qu'en 2002. Les résultats de ce faisceau de circonstances favorables sont là. Les créations d'entreprises, au nombre de 322 000 en 2007, sont en progression de près de 50% par rapport à 2002, et de 13% par rapport à 2006. Et cette dynamique ne devrait pas s'essouffler. L'entrepreneuriat bénéficie, en effet, d'une promotion croissante auprès des jeunes, à l'école

comme dans l'enseignement supérieur. Il existerait aujourd'hui un réservoir d'1,8 million de personnes prêtes à créer, c'est-à-dire ayant un projet précis et souhaitant passer à l'acte d'ici à deux ans. Chez les jeunes de moins de 24 ans, cet « appétit entrepreneurial » atteint 47%.

### De la création d'emplois à la formation

La tendance est aussi à des entreprises de plus en plus viables. Sans doute la forme sociétale suppose-t-elle davantage de rigueur que le statut de travailleur indépendant. De fait, chaque année, seules 10% des sociétés disparaissent, essentiellement de façon volontaire, y compris du fait de fusion ou de rachat. Au final, sur 10 entreprises qui se créent aujourd'hui, on estime que 6 à 7 seront encore là dans 5 ans.

Le « Démoscope pluri-annuel des nouvelles entreprises », une étude menée depuis 1998 avec le soutien de l'APCE, du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et du Salon des Entrepreneurs, confirme également que création d'entreprise rime de plus en plus avec création d'emplois pérennes. Pour autant, pérenne ne signifie pas linéaire. Dans un contexte économique en pleine mutation, prolonger ce flux de créations d'emplois, durables et de qualité, suppose une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cela passe par la mise en place d'un système de formation capable de répondre aux nouveaux besoins de qualification, et de sécuriser les parcours professionnels pour accompagner les transitions (évolutions technologiques, trans-



formation des métiers, etc.). L'efficacité de cette formation constitue un enjeu de productivité pour les entreprises, y compris les plus jeunes d'entre elles. Les entrepreneurs sont épaulés dans ce domaine par les Régions, puisqu'il revient aux Conseils régionaux de définir et de mettre en œuvre une politique d'apprentissage et de formation professionnelle, à destination des jeunes comme des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.

### Miser sur l'innovation... et la simplification

Le « Démoscope » montre enfin la difficulté, pour les entreprises nouvellement créées, de sortir de la tranche de taille d'origine, qu'il s'agisse de chiffre d'affaires ou d'effectif : 78% des entreprises restent piégées dans une « cage de verre ». L'un des verrous tient à l'ambition limitée des objectifs que se fixe le créateur. Beaucoup se

montrent frileux lorsqu'il s'agit de parler d'embauches, de croissance, de prise de risque... Il est dommage, de ce point de vue, que les sociétés dites « innovantes » restent largement minoritaires. « La principale difficulté qu'elles rencontrent, c'est de convaincre que leur idée est bonne, puisque par définition celle-ci n'a pas encore rencontré le marché », explique Laurent Kott, directeur général d'Inria-Transfert, et président de l'association CapinTech (qui co-organise les Rencontres de l'innovation). Les entreprises à fort contenu technologique peuvent pourtant bénéficier d'avantages non négligeables, à commencer par le statut « Jeune entreprise innovante » (JEI), qui exonère de charges patronales l'ensemble de la masse salariale dédiée à la recherche et au développement. Autre mesure intéressante, le « Crédit impôt recherche » (CRI), impôt « négatif » qui mesure les dépenses de l'entreprise dans le domaine de la R&D et y applique un coefficient similaire à celui de l'impôt sur les sociétés, remboursement à la clé. Sans oublier les aides de l'Oseo (ex-Anvar), qui dispose de moyens considérables pour aider les entreprises qu'il définit comme innovantes.

Mais la croissance dépend aussi des 95% d'entreprises françaises qui comptent moins de 20 salariés – l'artisanat en tête. Or, les tâches administratives empêchent encore souvent leurs patrons de se concentrer sur leur activité et de faire grandir leur entreprise, eux qui ne disposent pas de personnel pour gérer leurs obligations sociales et fiscales. Pour que création d'entreprises se conjugue avec création d'emplois et croissance, reste encore quelques réformes à mettre en œuvre, au moins dans le sens d'une simplification administrative.

LAURENCE BEAUVAIS ■

## EDITO

### Un grain de folie

Les statistiques de création de sociétés ont atteint des records historiques en 2007. 322 000 entreprises créées ! 1,8 million de Français prêts à entreprendre ! Un véritable souffle entrepreneurial balaye l'Hexagone. Un vent de folie, car il faut être pour le moins déraisonnable pour créer son entreprise. Il suffit pour s'en convaincre de faire le compte de l'investissement personnel et financier requis, du nombre de problèmes à résoudre, du volume de paperasse à remplir et de démarches à surmonter, à l'aune du projet hypothétique de voler de ses propres ailes. Sont-ils fous pour autant, ces nouveaux créateurs ? Inconscients des risques à encourir et du prix à payer pour la liberté d'entreprendre ? Tant s'en faut ! N'est-ce pas aussi un ingénieux moyen, dans une conjoncture morose, sur fond de chômage et de précarité, de créer son propre emploi et celui de parfois beaucoup d'autres. D'autant que ces aventuriers économiques ne se lancent pas à l'aveuglette. Selon les experts, les deux tiers des entreprises qui naissent aujourd'hui ont une espérance de vie d'au moins 5 ans. En tout état de cause, prendre la décision se mettre à son compte, tout comme celle de fonder une famille, repose sur une part indubitable d'incertitude. Mais quel beau projet de vie ! « Le doute est le père de la création », affirmait Galilée. L'avenir ne sourit-il pas aux audacieux ?

Franck Haufrecht ■

# « Chaque entreprise qui se crée représente deux emplois pérennes à 3 ans »

## ÉVÈNEMENT

**Le Salon des Entrepreneurs mise pour sa 15<sup>e</sup> édition sur l'aide au développement des PME et la transmission aux jeunes de l'esprit d'initiative, comme en témoigne Xavier Kergall, directeur général du Salon.**

**La France a encore enregistré en 2007 un nombre record de créations d'entreprises (322 000), soit une augmentation de 13% par rapport à 2006. Quelles en sont, selon vous, les raisons ?**

Je crois qu'une ère très forte s'est ouverte à partir de 2001, sur le plan législatif, avec les deux Lois pour l'Initiative Economique successives, qui ont pointé l'importance des PME dans le tissu économique. Cette prise de conscience politique et culturelle s'est accompagnée d'une meilleure couverture médiatique. La presse écrite, en particulier, a consacré une plus large place au rôle des PME, à grand renfort de success-story et de témoignages. Le grand public a ainsi pris conscience que le « patronat » ne pouvait se résumer aux grands groupes du CAC 40, souvent entachés par des affaires de « parachutes dorés » que les Français ne comprennent pas. Sur les quelque 2,5 millions d'entreprises françaises, 2 millions ont moins de 10 salariés.

**Tous les compteurs sont au vert, dites-vous. Il y a pourtant quelques chantiers importants en cours, si l'on en croit le programme chargé du Salon !**

On peut dire que la plupart des chantiers de court terme sont en train de s'achever, à l'exception notable de l'instauration du bouclier social, permettant à l'entrepreneur de payer des cotisations sociales proportionnelles à son début de chiffre d'affaires, et non par prélèvement forfaitaire comme c'est le cas aujourd'hui. Mais sur le moyen et le long terme, d'autres chantiers me semblent importants, à commencer par la transmission de l'esprit d'initiative aux plus jeunes. Nous accusons un certain retard dans ce domaine par rapport à l'Europe du Nord, même si l'Education Nationale a commencé un remarquable travail dans ce domaine. Le Salon des Entrepreneurs a donc décidé cette année de donner la parole aux jeunes, notamment au travers d'un échange constructif entre les patrons d'aujourd'hui et le monde de l'enseignement.

**Le Salon s'intéresse aussi au développement des « lionceaux », terme emprunté à Yvon Gattaz et que vous préférez aux « gazelles » pour décrire les jeunes entreprises de 5 à 50 salariés.**

Oui, l'étape de développement post-création doit être mieux prise en compte. Pourquoi la France n'accouche-t-elle jamais d'un Apple, d'un Google ou d'un Microsoft ? Sans doute parce que le capital est trop frileux, en particulier dans la phase d'amorçage. Les business angels privés référencés en France sont environ 3000, contre 40 000 en Allemagne, 50 000 en Grande-Bretagne. Il nous manque aussi une culture bancaire de l'accompagnement du chef d'entreprise. Pourtant, chaque entreprise qui se crée représente deux emplois pérennes à 3 ans. Autrement dit, les 322 000 sociétés créées en 2007 assurent déjà près de 650 000 emplois pérennes !



Xavier Kergall, directeur général du Salon des Entrepreneurs.

**Le processus de création lui-même reste toutefois le socle du Salon des Entrepreneurs 2008. Qu'est-il prévu dans ce domaine ?**

Avec 400 exposants, le Salon propose un véritable bain de jouvence au futur entrepreneur. Toute la chaîne technique et logistique de la création d'entreprise est à sa disposition en un seul lieu. Il y a par exemple la « Fabrique à projets », qui réunit tous les réseaux d'accompagnement – l'APCE, les boutiques de gestion, etc. – pour optimiser le temps passé à s'informer. Cette année, nous voulons aussi booster les « papys créateurs ». La France compte de plus en plus de ces jeunes retraités qui ont mis de l'argent de côté, ont l'expérience professionnelle, la sagesse, et veulent en profiter pour créer leur entreprise ou aider de jeunes entrepreneurs. C'est une tendance nouvelle, apparue il y a deux ans environ, et qui ne peut qu'être bénéfique à l'entrepreneuriat. Ces jeunes seniors créateurs seront donc à l'honneur sur le Salon.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE BEAUVAIS ■

Invitation gratuite sur

[www.salondesentrepreneurs.com](http://www.salondesentrepreneurs.com)

(code invitation : 1cdc)

**LES CAHIERS DE LA COMPÉTITIVITÉ**, datés du 6 février 2008, sont édités par l'Agence Média Thème, en partenariat avec le Salon des Entrepreneurs.

Directeur de la rédaction : Franck Haufrecht - Rédactrice en chef : Betty Mamane - Rédactrice en chef adjointe : Laurence Beauvais. Ont participé à la rédaction de ce numéro : Carole Aiach-Soussan, Sandrine Allonier, Fanny Bijaoui, Christophe Castro, Marie-Noëlle Dufrene, Katja Epelbaum, Benjamin Favier, Eric Hiller, Oriane Jeancourt-Galignani, François Jussset, Anne Lejeune-Lorenzini, François Lorin, Marina Stein, Alexia Tilly - Secrétaire de rédaction : Elisabeth Marchand - Création : Ingrid Lhonde. Maquettistes : David Garino, Mathilde Gault, Hélène Renard - Directeur général : Laurent Nadjar - Directeur de la stratégie : Deror Sultan - Service administratif : Anne-Marie Duron - Responsables d'édition : Valérie Aubertin-Godalier, Jérémie Dahan, Thibault Jean-Jean, Elie Maravinte, Aurélien Obadia, Bernard Levy, Laëticia Zaoui - Média Thème : 17, rue de Lancry 75010 PARIS - Tél. : 01 77 37 00 37  
www.mediatHEME.fr - Contact : info@mediatheme.fr (La rédaction du Monde n'a pas participé à la réalisation de ce supplément)